



EXTRAIT

DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Le Maire de la commune de BOHARS (Finistère)

Vu le code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 à L2213-5,

Vu le code de la route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 – 8^{ème} partie – Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Vu l'arrêté du 2 avril 2014 portant délégation à Monsieur Jean-Claude KERJEAN, Premier Adjoint au Maire,

Vu la demande émanant de l'entreprise Beuzit Réseaux Sud, 11 rue Jean-Baptiste Godin, 29170 Saint-Evarzec en date du 4 décembre 2018,

Considérant que pour assurer la sécurité publique et la sûreté de la circulation à l'occasion de la pose de deux fourreaux Orange au niveau du 185 rue de Roz Vian (tranchée de 5m sur le trottoir), il y a lieu de régler la circulation et le stationnement,

ARRETE

Article 1:

La chaussée sera rétrécie et le stationnement sera interdit au niveau du 185 rue de Roz Vian à compter du début des travaux le lundi 10 décembre 2018 jusqu'à la fin du chantier et selon les conditions météorologiques (durée estimée : 10 jours).

Article 2:

La signalisation adéquate sera mise en place et entretenue par l'entreprise Beuzit Réseaux Sud, 11 rue Jean-Baptiste Godin, 29170 Saint-Evarzec qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier ainsi que la sécurité des piétons.

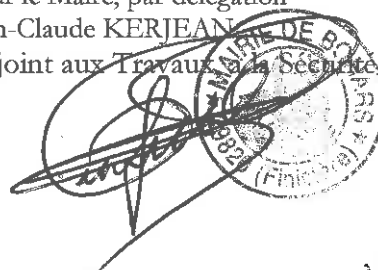
Article 3:

Le Directeur Général des Services, le commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Plouzané et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont la copie sera transmise à :

- à l'entreprise Beuzit Réseaux Sud,
- Monsieur le Président de Brest métropole (services voirie),
- Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Plouzané,
- bretag-ut29.renseignements@direccte.gouv.fr

A Bohars, le 5 décembre 2018

Pour le Maire, par délégation
Jean-Claude KERJEAN
Adjoint aux Travaux et à la Sécurité et aux déplacements



Affiché en Mairie le : ~ 6 DEC. 2018